

COMPTE RENDU CFDT COMITE d'ENTREPRISE du 27 Mai 2016

L'Assemblée générale du crédit maritime s'est déroulée le 26/05 en présence de 150 sociétaires à Pont Labbé.

Le taux de rémunération de la part : 1.30%.

Objectif : 5 millions d'euros en part sociale pour amélioration du ratio de solvabilité

La réussite ne sera possible que par le crédit tant pour la BPO que pour le CMBN

Mr Ferdinand Thomas (DGR Finistère) est annoncé comme second dirigeant effectif du CMBN sous réserve d'acceptation de l'ACPR.

Lecture d'un Communiqué Presse, par le DG, de soutien aux commerçants de Rennes en tant que président de la Fédération Régional des Banques (FRBF), un Numéro vert est mis en place pour soutenir les commerçants, les dossiers des commerçants en difficulté seront étudiés de façon bienveillante.

Informations Économiques et Sociales

La CFDT a demandé L'impact de la loi Eckert (nouvelle disposition sur les comptes bancaires inactifs et contrats d'assurance vie en déshérence) pour la BPO

Selon M. Bourrigault et D. Fondain le coût se situe entre 6 et 8 millions d'euros.

Augmentation sensible des ALD liés la maternité (4) et la maladie (10).

Pas d'alerte pour les arrêts maladie de moins de 5 jours, un suivi régulier mensuel est fait par la DRH.

Actif équivalent temps plein dans le réseau : -12

Heure supplémentaire 123,75 pour 6 groupes (35N et S, 22, 61, 72, 50).

Désignation des Membres du CHSCT

Présentation de 2 listes : 1 liste commune CFDT-SNB + 1 liste CGT

Vote à bulletin secret.

Nombre de votant : 8

8 voix pour la liste commune CFDT-SNB

Projet d'adaptation des métiers des Services Centraux lié à la transformation des activités.

Point de synthèse présentée par Mme Miconnet.

-Modification libellé emploi TPC par Conseiller Services Clients

-La DPC devient la Direction Services Clients (DSC)

-Création d'un nouveau métier : Gestionnaire Services Clients

Il sera un relais d'animation des responsables de service et non un adjoint, cela concerne actuellement 6 à 7 personnes, mais le nombre définitif n'est pas fixé il sera défini en fonction des besoins, il s'agit de la création d'une nouvelle étape professionnelle.

Il y aura une valorisation du métier tant au niveau des activités qu'au niveau de la rémunération, salaire prévu en fin de carrière 30 à 35 KE (niveau d'un conseiller financier).

Amélioration des passerelles entre les réseaux et le siège.

Pour M. Bailly c'est un projet extrêmement positif qui vient acter les évolutions déjà réalisées.

Pour M. Bourrigault c'est un dispositif très important et il a insisté sur la notion de technico-commercial.

⇒ Intégration d'un dispositif de formation.

Présentation des Dispositifs de contrôle de la performance Qualité Haute Définition (QHD) et Coopération Haute Définition (CHD)

Décision de revoir les salaires d'embauche au regard des évolutions métiers.

Pas de projet de suppression massive de poste dans l'entreprise.

Manager sur le comment (la collaboration entre les équipes) doit amener à un esprit coopératif au sein de la BPO, on ne va pas demander plus mais on travaillera différemment : recherche de valeur ajoutée.

À une question de la CFDT : M. Bailly répond que la DRO et certains services seront aussi concernés par certains volets notamment la CHD.

**Les élus CFDT ont rendu un avis motivé sur ce projet (à consulter sur le site www.cfdtbpo.fr)
Cet avis est devenu l'avis des élus de CE car les autres instances syndicales (SNB et CGT) n'ont rien proposé.**

Point sur gestion prêt à la demande du DG

Après une situation compliquée (suite augmentation du volume de dossiers, à de nombreux arrêts maladie et des évolutions professionnelles non anticipées) un plan d'action a été mis en place (aide d'autres services et nouvelles recrues en CDD).

La situation s'est sensiblement améliorée, les dossiers sont contrôlés à J au 26/05.

Un guide de bonne pratique a été mis en place pour le réseau.

La CFDT a demandé qu'un guide de bonnes pratiques soit également mis en place pour le siège afin d'harmoniser les réponses apportées aux collaborateurs du réseau.

M. Bourrigault souhaite que l'ensemble des encadrants du siège aille en immersion dans le réseau au moins une fois par an pendant 3 jours et vice versa, l'état d'esprit est porté par l'encadrement d'abord.

Modifications des horaires d'ouvertures des agences Type 1

Passage à 4,5 jours des agences de Rennes Centre, Laval, Saint-Malo République et Le Mans au 29/08.

Ouverture de l'agence Rennes Parlement pour le 13/09/2016.

Elle deviendra avec Rennes Centre, une agence de type 2.

La BPO étudiera tous les cas particuliers, les temps partiels auront le choix entre moins de salaire ou une modification des RTT.

Approbation des Comptes du CE et rapport de l'Expert-comptable

Approbation à l'unanimité

Quitus donné au Trésorier

Approbation à l'unanimité

Compte rendu de la Commission Sociale du 26/05/2016 par I. Masson

Irvin, suite aux dernières élections professionnelles est le nouveau président (CFDT) de la Commission Sociale.

En Synthèse

1/ Accueil des nouveaux élus par un tour de table

2/ Bilan de la mandature 2013/2016

3/ Rappel des règles du CE

4/ Neige 2017 :

-Bardonecchia du 04/02/2017 au 11/02/2017 (40 pers. Hors vacances scolaires)

-Bardonecchia du 11/02/2017 au 18/02/2017 (40 pers. Vacances Scolaires)

-Bardonecchia du 18/02/2017 au 26/02/2017 (40 pers. Vacances Scolaires)

-Destination en France à déterminer du 25/02/2017 au 5/03/2017 (40 pers. Hors vacances scolaires)

5/ Voyages 2017 :

-Séjours familles du 16/04/2017 au 22/04/2017 (50 pers.)

-Week end « ville européennes » du 8/04/2017 au 11/04/2017 (40 pers.)

-Séjour adultes du 13/05/2017 au 20/05/2017 (40 pers.)

-Séjours familles du 20/08/2017 au 27/08/2017 (50 pers.)

-Circuit 8jrs au dernier trimestre 2017 hors vacances scolaires (40pers.)

6/ Week end familles 2017 : (100 pers.)

Proposition sur Puy du Fou, Futuroscope, zoo de Beauval

7/ Week end familles 2016 :

Réflexion pour Noël à Jersey et marché de Noël à Strasbourg

8/ Arbres de Noël 2016 : Point sur les différents départements par les Délégués Départementaux

9/ Activité départementales 2016 : idem

10/ Désignation des nouveaux Délégués départementaux

Dossier ACCEO

Présentation par le prestataire et M. Brionne. ACCEO est disponible sur la page d'accueil Cyberplus depuis 2012.

C'est un service qui facilite l'accès à des personnes sourdes et/ou malentendantes.

Déploiement dans le réseau sur tablette et smartphone pour des entretiens en agence.

Permet de changer le périmètre d'accessibilité, toutes les lignes sont accessibles.

Service gratuit pour la personne présentant un handicap auditif.